

# ***Autun Morvan Ecologie***

***Un groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan***

## ***L'énrésinement des forêts du Morvan***

L'histoire et la culture du Morvan sont intimement liées à sa forêt. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, elle couvre 30% de son territoire, il s'agit d'une hêtraie-chênaie dans laquelle s'insèrent, ici et là, bouleaux, charmes ou châtaigniers.

L'énrésinement apparaît au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, dans quelques forêts privées. Ces pratiques restent très marginales, au point que 135 ans plus tard, au milieu des années 70, les surfaces enrésinées ne représentent pas plus du quart des surfaces boisées.

En 2003, le taux d'énrésinement du Morvan atteint 50%. Ce chiffre résume à lui seul la profonde mutation subie par la forêt morvandelle pendant ces vingt dernières années : enrésinement massif, généralisé, incontrôlé. Les plantations ont pris la place des forêts traditionnelles de feuillus, mais également, dans une moindre part, d'anciennes terres agricoles.

L'énrésinement s'est généralisé en Morvan à partir de 1946, avec la création du Fonds Forestier National qui réservait les aides aux plantations à croissance rapide (douglas, épicéa, etc.). Si la loi forestière adoptée en 2002 attribue à toutes les essences les avantages fiscaux et les aides à la production, une gestion proche de la nature est laissée à la libre appréciation des gestionnaires et des propriétaires. Face au développement des coupes à blanc et des plantations de résineux en rangs d'oignons, l'association crée un comité de défense des feuillus du Morvan, qui a recueilli plus de 4500 adhésions.

## ***Du comité de soutien au groupement forestier...***

Souhaitant être aussi une force de proposition et une vitrine de gestion équilibrée et rentable de la forêt, nous venons de créer le groupement forestier, dont le capital entièrement libéré nous permet de prendre un engagement d'achat d'une partie du domaine forestier de Montmain, propriété de la Fondation de France, légataire, et d'acheter une parcelle d'essences feuillues à Roussillon-en-Morvan.

Les objectifs du groupement sont :

- acquérir des parcelles qui se distinguent par une grande diversité arbustive et de milieu, qui doivent être préservées d'une exploitation intensive,
- démontrer qu'une gestion respectueuse de la forêt est rentable,
- sauver de la coupe rase des peuplements de feuillus ou mélangés, d'un bon avenir, qui ont un intérêt patrimonial ou paysager,
- avoir une position de propriétaire auprès des instances forestières,
- ralentir et pourquoi pas bloquer l'évolution inquiétante de l'énrésinement des forêts morvandelles.

Le groupement forestier est fondé sur l'engagement d'une sylviculture au profit des feuillus et des peuplements mélangés, de la biodiversité, ainsi que de la lutte contre la fermeture des paysages.

La forêt de Montmain est l'exemple symbolique d'une collaboration pour son acquisition entre l'association Autun-Morvan-Écologie, le Conservatoire des sites bourguignons et la ville d'Autun. Elle couvre une surface de près de 300 hectares, et est principalement composée de feuillus. La valeur de cette forêt nous faisait craindre son achat par un gros investisseur qui aurait à cœur de rentabiliser au plus vite son placement, en procédant à des coupes rases dévastatrices. Ce domaine forestier abrite l'aqueduc gallo-romain de Montjeu, une villa gallo-romaine et de nombreux autres vestiges historiques. Trois ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique) sont concernées. Enfin, la forêt de Montmain abrite de nombreux captages



et sources pour l'alimentation en eau potable de la ville d'Autun.

Le groupement est appelé à se développer. Il est l'expression du ras-le-bol des Morvandiaux et des touristes qui sont confrontés à l'exploitation intensive de la forêt dans le seul intérêt à court terme de quelques investisseurs. C'est pourquoi le succès rencontré lors du lancement doit continuer dans la durée (actuellement près de 500 parts souscrites). Aidez-nous en souscrivant une ou plusieurs parts, faites connaître le Groupement pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan autour de vous et contactez-nous si vous souhaitez vendre une parcelle forestière. Montant de la part : 150 euros.

AUTUN-MORVAN-ÉCOLOGIE  
Association indépendante Loi 1901  
BP 22 71401 AUTUN CEDEX  
Tél/fax : 03 85 86 26 02  
mail : autun.morvan.ecologie@wanadoo.fr